

ADDITIF « CONDITIONS ET TARIFS 2012 »

La tarification du service SP PLUS présentée p 14 du guide tarifaire « Conditions et Tarifs 2012 » est modifiée. Vous trouverez ci-dessous la nouvelle tarification qui sera en vigueur au 1^{er} janvier 2012 :

➤ **SP PLUS**

Système de paiement sécurisé par Internet

SECTEUR PRIVE	
Frais de mise en service SP PLUS JePaieEnLigne	300 € 250 €
Abonnement mensuel*	20€
Frais liés aux transactions*	Gratuit jusqu'à 100 transactions par mois 0,13 € / transaction au-delà
Options*	Nous consulter

SECTEUR PUBLIC	
Frais de mise en service SP PLUS JePaieEnLigne	250 € 200 €
Abonnement mensuel*	20€
Frais liés aux transactions*	Gratuit jusqu'à 100 transactions par mois 0,13 € / transaction au-delà
Options*	Nous consulter

* Prestation soumise à T.V.A. au taux en vigueur (19,6 % au 01/11/2011).

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 964.000.000 euros - Siège social 2, place Graslin 44911 Nantes Cedex 9 – 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle «Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs» n°1878 T délivrée par la Préfecture de Loire-Atlantique, garantie par la CEGI - 128 rue de La Boétie -75378 Paris Cedex 08